

**Comité Syndical du 18 décembre 2006****Objet : Compte rendu des décisions du Président**

Conformément aux articles L5211-10 et L2122-23 du Code Général des Collectivités territoriales et en application de la délibération du Comité Syndical du 19 septembre 2005, donnant délégation au Président pour une partie de ses attributions, Monsieur le Président expose à l'Assemblée les décisions prises récemment :

- N°043/06 Suite à la délibération en date du 9/12/05 autorisant l'ouverture d'une ligne de trésorerie.  
Après consultation, contrat conclu auprès du Crédit Agricole de Maurin pour l'ouverture d'une ligne de crédit d'un montant de 400 000 €uros, utilisables par tirages et remboursements successifs.
- N°044/06 Contrat avec l'entreprise Pact-Habitat 34 suite à l'analyse de la Commission d'Appel d'Offres concernant l'avis d'appel public à la concurrence pour la réalisation d'une étude d'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de revitalisation rurale.  
Coût du marché : 72 053,02 €uros TTC.
- N°045/06 Contrat avec l'entreprise SADL suite à l'analyse de la Commission d'Appel d'Offres concernant l'avis d'appel public à la concurrence pour la réalisation d'une étude éco-patrimoine.  
Coût du marché : 52 085,80 €uros TTC.
- N°046/06 Contrat avec l'entreprise Contrepoint One to One suite à l'analyse de la Commission d'Appel d'Offres concernant l'avis d'appel public à la concurrence pour la conception et la réalisation d'éditions patrimoniales.  
Coût du marché : 45 211,19 €uros TTC.
- N°047/06 Contrat avec l'entreprise COGITIS Parc Euromédecine suite à l'analyse de la Commission d'Appel d'Offres concernant l'avis d'appel public à la concurrence pour la réalisation d'une étude sur le schéma des TIC.  
Coût du marché : 24 817 €uros TTC.
- N°048/06 Contrat avec le Producteur de l'Association ACIDU, pour le spectacle "Chorale de Saint Fulbert dans la Rave Paroissiale" le 27 janvier 2007 à Pouzolles, dans le cadre des Hivernales du rire et du Vin.  
Coût forfaitaire de la prestation 4 536,50 € TTC.
- N°049/06 Contrat avec le Producteur du Théâtre Se Busca, pour le spectacle "En attendant Julio" le 2 février 2007 à Causses et Veyran, dans le cadre des Hivernales du rire et du Vin.  
Coût forfaitaire de la prestation 3 260,00 € TTC.
- N°050/06 Contrat avec le Producteur de la Compagnie les Renés, pour le spectacle "les Renés" le 3 février 2007 à Cabrerolles, dans le cadre des Hivernales du rire et du Vin.  
Coût forfaitaire de la prestation 1 300 € TTC.
- N°051/06 Contrat avec le Producteur de l'association 2 ailes etc..., pour le spectacle "les grands malades" le 9 février 2007 à Saint Génies de Varensal, dans le cadre des Hivernales du rire et du Vin.  
Coût forfaitaire de la prestation 4 000 € TTC.
- N°052/06 Contrat avec l'entreprise POINTCOMM concernant une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la création du site internet-extranet.  
L'entreprise POINTCOMM procédera à l'analyse des réponses de l'avis d'appel à la concurrence, à la synthèse à destination de la CAO, au pilotage du projet dans la validation des outils et l'organisation des recettes techniques.  
Coût du marché : 5 740,80 €uros TTC.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir en prendre acte.

Où l'exposé de Monsieur le Président, à l'unanimité, le Comité Syndical prend acte des décisions prises.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Reçu en Sous-Préfecture  
De Béziers  
Le 03 janvier 2007

Le Président,  
Francis BOUTES